



République Française

Département des Landes



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL  
DE LA COMMUNE DE SAINT GEOURS DE MAREMNE**

L'an deux-mil vingt-deux, le trois octobre à 18h30, le Conseil Municipal de SAINT-GEOURS-DE-MAREMNE, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Monsieur DIRIBERRY Mathieu, Maire.

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Municipal	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
23	23	23
Date de convocation : 27 septembre 2022		

Présents	ATHANASE P., BERTHOME M., CAPLANNE S., DELPUECH K., DUCAMP S., DULUCQ D., FORGUES J.P., GARAT D., GAYSSOT C., GRANDJEAN A., GROCCQ D., LABEYRIE B., LASSERRE E., LESTAGE M., LUC E., MENSAN P., NIANT S., PESQUE C., SARRAUTE F.
Absent	
Absents représentés	Mme BERNARDI J. a donné procuration à Mme PESQUÉ C. M. ILLI D. a donné procuration à M. GAYSSOT C. M. LAMACHE A. a donné procuration à M. BERTHOMÉ M.
Secrétaire de séance	Mme DELPUECH Karine

**N° 2022F-60DE : URBANISME – Dénomination de voie ATLANTISUD**

**RAPPORT**

**Rapporteur : Jean-Pierre FORGUES**

Vu l'article L2213-28 du Code général des Collectivités Territoriales,  
Sur proposition de la Commission Urbanisme et Patrimoine en date du 19/05/2022,

Jean-Pierre FORGUES, Adjoint au Maire délégué à l'urbanisme informe l'Assemblée de la nécessité de dénommer une nouvelle voie de la ZAC Atlantisud sur proposition de la SATEL :  
- Rue des Arrigans

**DECISION**

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

**DECIDE** de nommer, conformément au plan en annexe les nouvelles voies de la ZAC Atlantisud :  
- Rue des Arrigans

**La délibération, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité.**

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa réception par le représentant de l'Etat.

**Acte rendu exécutoire  
après dépôt en Préfecture  
le  
et publication ou notification**

**Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus.  
Pour copie conforme,  
Saint Geours de Maremne,**



**Le 03 octobre 2022,**  
**Le Maire,**  
**Mathieu DIRIBERRY**

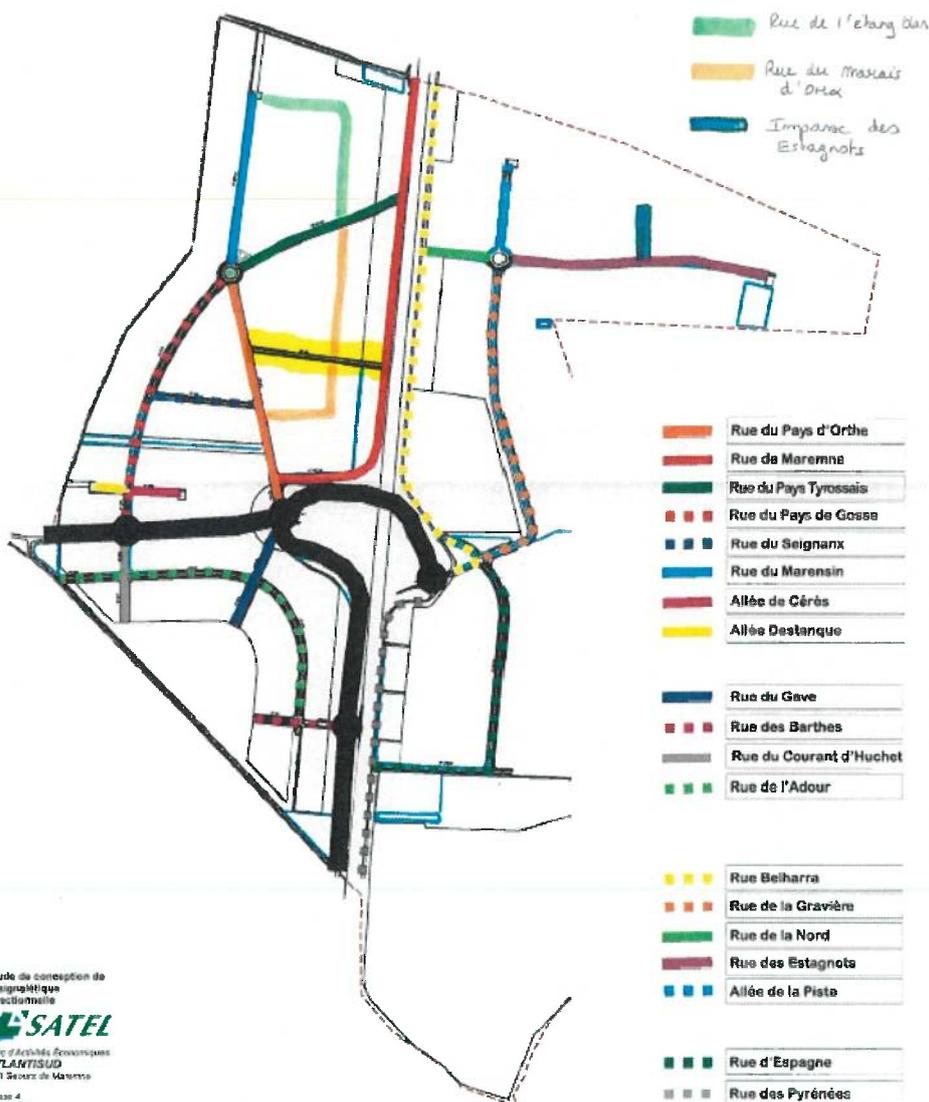


## Annexe – Plan des voies ATLANTISUD

AccoeE

### Parc d'Activités ATLANTISUD

#### Repérage des rues



Etude de conception de  
la signalétique  
directionnelle



Parc d'Activités Economiques  
ATLANTISUD  
à St Gervais de Maremma

Phase 4  
Avis 29/9  
AFF/0815 V3 0